

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023 PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal approuvé à l'UNANIMITÉ
Lors de la séance du Conseil Municipal du 26 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures et quatre minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la Mairie – Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Michel JOZON, Maire.

Etaient présents :

M. Michel JOZON, Maire.

Mmes et MM. Dominique FRICHET. Béatrice RIOLET. Patrick PIOT. Catherine ROBERT. Michel MULLER. Adjoints.

Mmes et MM. Roxane DECOUDIER. David NEGRIN. Jonathan DELISLE (arrivée 19h05). Nadège ROBCIS. Philippe PRON. Marie-Laure VATINET. Virginie LEQUESNE. Thierry GROSS. Evelyne HIERNARD. Rui Manuel MENDES (arrivée 19h12 après l'approbation du procès-verbal). Geneviève SENATORE. Jean-Marie ABDILLA. Dominique BONNIVARD. Patience BAMBELA. Jonathan GRAFTEAUX. Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Mme Pascale COUDERC représentée par Mme Roxane DECOUDIER

M. Aurélien MONNERAT représenté par M. David NEGRIN

Mme Christelle MACH-PREVERT représentée par Mme Marie-Laure VATINET

M. Karim AOUIDATE représenté par Mme Nadège ROBCIS

M. Gunther JANICOT représenté par M. Jonathan GRAFTEAUX

Mme Olivia NARAYANAN représentée par Mme Patience BAMBELA

Secrétaire de séance : M. Jonathan DELISLE

Date de convocation/affichage : 02/06/2023

Date de mise en ligne : 28/06/2023

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 18

Nombre de membres votants : 27

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h04

Monsieur le Maire annonce les pouvoirs.

Après vérification le quorum est atteint.

Monsieur le Maire désigne Monsieur Jonathan DELISLE comme secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du 22 mai 2023

Questions

Monsieur le Maire précise que les questions seront traitées de façon succincte afin de respecter la procédure liée à la désignation des délégués aux élections sénatoriales. Par voie de conséquence, Monsieur le Maire indique que les réponses aux questions formulées par l'opposition sont insérées dans les sous mains de tous les conseillers municipaux.

Election

Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 mai 2023

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal du 22 mai 2023 à l'approbation du Conseil Municipal.

Aucune remarque n'étant formulée,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 22 mai 2023 tel qu'il a été rédigé.

Questions de l'opposition

Première question :

Concernant le bruit à la cantine, plus particulièrement à la cantine primaire, Monsieur le Maire précise que des mesures organisationnelles ont été prises et une étude acoustique est en cours de réalisation.

L'agent de prévention de notre collectivité a établi un rapport demandant de pourvoir le personnel de la restauration scolaire de boules caisses.

La deuxième question porte sur le ramassage des encombrants via la photographie envoyée.

Monsieur le Maire indique que le syndic a été prévenu et a déposé une demande préalable de travaux dans le but de fermer cet emplacement. Monsieur le Maire pense de ce fait retrouver les encombrants sur la route.

Une campagne d'information paraîtra prochainement dans le Fertois.

Madame Dominique FRICHET, Maire-Adjointe, siégeant au sein de COVALTRI va demander à ce qu'une étude soit établie pour une collecte « Porte-à-Porte ».

Troisième question : La Commune sera-t-elle autant fleurie que les années précédentes ? Monsieur le Maire précise que les choses s'organisent et que la ville sera fleurie sans problème particulier.

Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

En amont aux élections :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le nom de Madame Catherine ROBERT, Maire-Adjointe se retrouve en fin de liste. En effet, Madame ROBERT a déclaré qu'elle ne pouvait être présente lors du scrutin des élections sénatoriales le dimanche 24 septembre 2023. Monsieur le Maire indique ne pas être inscrit sur la liste étant grand électeur au département mais participera au vote.

Avant l'ouverture du scrutin, Monsieur le Maire a constaté que 2 listes avaient été déposées :

- LA FERTE-GAUCHER AUTREMENT
- UNE ENVIE DE RENOUVEAU

Monsieur le Maire explique les modalités dont un procès-verbal à remplir, identique aux autres élections.

Il informe l'Assemblée de la composition du bureau électoral :

- Le Président : M. le Maire, Michel JOZON
- Le secrétaire de séance : M. Jonathan DELISLE
- Les 2 conseillers les plus jeunes : Mme Marie-Laure VATINET, M. Jonathan GRAFTEAUX
- Les 2 conseillers les plus âgés : M. Philippe PRON, M. Michel MULLER

Lors de cette élection, 15 conseillers titulaires et 5 suppléants devront être désignés.

Monsieur le Maire procède à l'appel de chaque conseiller par ordre du tableau du Conseil Municipal.

Chaque conseiller se dirige vers la table des bulletins et enveloppes, puis vers l'isoloir et dépose ensuite leur enveloppe dans l'urne.

Une fois les votes terminés, les membres du bureau procèdent au dépouillement et communiquent les résultats. Le nombre d'enveloppes est de 27 dont :

- 20 votes pour la liste LA FERTE-GAUCHER AUTREMENT
- 6 votes pour la liste UNE ENVIE DE RENOUVEAU
- 1 vote NUL

Monsieur le Maire, selon la règle de calcul de répartition fait part du nombre de titulaires et de suppléants pour chaque liste. Il en requiert :

- 12 titulaires et 4 suppléants pour la liste LA FERTE-GAUCHER AUTREMENT
- 3 titulaires et 1 suppléant pour la liste UNE ENVIE DE RENOUVEAU

Ordre	Nom	Prénom
TITULAIRES		
1	FRICHET	Dominique
2	PIOT	Patrick
3	RIOLET	Béatrice
4	MULLER	Michel
5	COUDERC	Pascale
6	MONNERAT	Aurélien
7	DECOUDIER	Roxane
8	DELISLE	Jonathan
9	ROBCIS	Nadège
10	NFGRIN	David
11	VATINET	Marie-Laure
12	PRON	Philippe
13	BONNIVARD	Dominique
14	BAMBELA	Patience
15	ABDILLA	Jean-Marie

Ordre	Nom	Prénom
SUPPLEANTS		
1	LEQUESNE	Virginie
2	GROSS	Thierry
3	MACH PREVERT	Christelle
4	AOUIDATE	Karim
5	NARAYANAN	Olivia

Monsieur le Maire lève la séance en précisant aux assesseurs et au secrétaire de séance de rester afin de signer le procès-verbal et le tableau de proclamation.

Monsieur le Maire retrouvera l'ensemble des membres du Conseil Municipal le 26 juin 2023 pour le dernier conseil du premier semestre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40

Le Maire,
Michel JOZON
Conseiller Départemental



Le secrétaire de séance
Jonathan DELISLE

